



Public

Membres du CSE titulaires et suppléants, et acteurs internes de la santé sécurité

Prérequis

Aucun prérequis

Durée

3 jours soit 21 heures

Dates & Lieux

Nous consulter

Cette formation est proposée **en INTER ou en INTRA** avec un accompagnement spécifique adapté au contexte de l'entreprise

Préparation

A partir du programme de la formation, les stagiaires sont invités à préciser leurs éventuels besoins spécifiques.

Les stagiaires ont la possibilité d'apporter des documents utilisés pour le fonctionnement de leur instance; ceci afin de mieux interagir sur un besoin spécifique.

Méthodes pédagogiques

- Parties théoriques commentées, exemples tirés de la réalité du terrain
- Nombreuses études de cas, échanges entre stagiaires et avec le formateur
- Adaptation aux différents métiers du secteur d'activité
- Utilisation de supports vidéo (INRS)
- Remise d'un support stagiaire reprenant les grands messages des points abordés

En application des ordonnances Macron et leurs décrets applicables au 1er janvier 2018

OBJECTIFS

- ✓ **Prendre** la dimension du rôle et des attributions de la commission sur le champ de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de travail (SSCT)
- ✓ **Prendre** conscience des enjeux juridiques et économiques de la prévention
- ✓ **Intégrer** les missions et pratiques SSCT liées à la santé physique et mentale
- ✓ **Acquérir** les connaissances de base nécessaires pour mener à bien les missions : pénibilité, risques psychosociaux & Troubles Musculo squelettiques
- ✓ **Développer** son aptitude à déceler et à évaluer les risques professionnels
- ✓ **Développer** sa capacité à analyser les accidents, les maladies professionnelles et **mettre en place** un plan d'actions
- ✓ **Participer** activement et efficacement au bon fonctionnement de l'instance
- ✓ **Déterminer** les actions appropriées auprès des différents interlocuteurs

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Composition, rôle, moyens et fonctionnement

- ✗ Champ d'application et composition
- ✗ Les différentes Missions Santé Sécurité et conditions de travail de l'élu
- ✗ Les moyens : heures de délégation, recours à expert, informations et formations, protection, l'utilisation de la visioconférence, etc...
- ✗ L'utilisation de la visioconférence
- ✗ Les réunions y compris l'ordre du jour et les délais de consultation
- ✗ Le règlement intérieur de l'instance (obligatoire)

Les enjeux juridiques et économiques de la prévention

La culture sécurité

- ✗ L'organisation de la sécurité
- ✗ Accidents du travail et maladies professionnelles
- ✗ Les acteurs internes et externes

L'analyse des accidents et la mise en place d'un plan d'action

- ✗ Quel type d'accident analyser ? ; utilisation du crédit d'heure ; comment être prévenu qu'un accident a eu lieu ? ; quand mener l'enquête ? ; auprès de qui mener l'enquête ? ; comment mener l'enquête ? ; le recueil des faits ; la construction de l'arbre des causes ; choix des cibles de prévention ; les critères de choix ; la mise en place d'un plan d'action

L'analyse à priori des risques : anticiper les accidents

- ✗ Les statistiques d'accident ; l'exploitation des registres (cahier d'infirmier ou de premiers soins ; les fiches de remontée d'informations ; l'information et la communication sur les situations à risques, sur les formations appropriées



Supports fournis

Chaque participant repart avec :

- Un support complet
- L'attestation de formation

Le + de la formation



- **Votre accès à notre plateforme de formation à distance :** En complément du présentiel, la FOAD propose des activités multimodales, et un suivi personnalisé

L'observation des postes de travail et solutions aux difficultés rencontrées

- ✗ La démarche d'évaluation des risques professionnels, la détection des situations à risques (y compris la pénibilité, les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques) ; la hiérarchisation des risques et la mise en place des modes de prévention
- ✗ L'amélioration (vers qui et pourquoi) ; les critères de choix ; présenter le résultat à la direction, comment convaincre ? ; cas concret (visite ou vidéo)

Compléter son registre d'actions de manière stratégique : le plan d'actions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- ✗ Quels problèmes traiter ?
- ✗ Trouver leur origine pour mieux les traiter
- ✗ Quels indicateurs utiliser ?
- ✗ Quel but et quels objectifs se fixer ?
- ✗ Quel délai ?

Réflexion en groupe : comment procéder demain pour agir au CHSCT après cette formation ?

Modalités de suivi et d'évaluation

- **EVALUATION PREALABLE A LA FORMATION**
- **EN COURS DE FORMATION :** questions, jeux tests, cas pratiques, etc.
- **EVALUATION ET APPRECIATION A L'ISSUE DE LA FORMATION « A CHAUD »**
- **EVALUATION A FROID :** suivi de la mise en œuvre dans sa pratique professionnelle

Les Formations associées

- FDS004 : CSE Entreprise + de 50 salariés : Formation juridique et économique
- FDS005 : Dialogue social : négocier un accord d'entreprise
- FDS008 : Présider et animer le CSSCT
- FDS007 : Gestion des comptes CE CSE

